



ACTION N°

en Nouvelle-Aquitaine

TITRE DE L'ACTION

1. PRÉSENTATION DE L'ACTION

Contexte, problématique & enjeux de territoire :

Qu'est ce qui motive la mise en oeuvre de cette action ? A quels enjeux et pressions répond-elle ? Le cas échéant, quels sont les espèces et les habitats concernés ?

Quels sont les objectifs de l'action ?

Par exemple : Restaurer des continuités écologiques, recréer des conditions d'accueil pour une espèce patrimoniale, favoriser les pollinisateurs sauvages, mettre en place une gestion écologique des espaces verts, etc.

Présentation synthétique de l'action :

Décrire ce qui va être fait concrètement, les mesures mises en œuvre, les différentes phases, etc. Détailler les éléments de l'action : choix du/des site(s) vis-à-vis des enjeux, des essences plantées, du matériel sélectionné (dans le cadre du changement de l'éclairage public par exemple), des pratiques de gestion qui seront opérées, etc.

Lien avec les politiques publiques :

Expliquer en quoi l'action va au-delà de la réglementation en vigueur. Comment s'inscrit-elle dans la [Stratégie Régionale de Biodiversité](#) ?

Calendrier envisagé :

Préciser la durée de l'action (ou de chaque sous-action) et la date de début (si connue).

2. MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Partenaires, structures accompagnant la collectivité :

Préciser les partenaires (structures naturalistes, de transition écologique, bureaux d'étude, établissements publics...) et leur rôle dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de l'action (cf. Point 3).

Moyens humains dédiés en interne par la collectivité :

Préciser les services et/ou élus concernés et le rôle de chacun dans l'action.

Budget global de l'action : travaux et suivi (cf. Point 3) :

Préciser la part d'autofinancement de la collectivité & les financements complémentaires en précisant "obtenus", "en cours d'instruction" ou "envisagés" par la collectivité pour financer cette action.

3. MODALITÉS DU SUIVI DE L'ACTION

Indicateurs de suivi :

Préciser les indicateurs utilisés pour mesurer l'impact de l'action (ex : suivi de la présence ou de l'abondance sur un ou plusieurs groupes taxonomiques sur site, du nombre de sites aménagés ou restaurés, du nombre de km linéaire planté, du nombre de points d'éclairage éteints, des surfaces désimperméabilisées et renaturées...).

Structure(s) en charge du suivi :

Qui réalisera le suivi ? Associez-vous un ou des partenaire(s) ou prestataire(s) à ces suivis ? Le(s)quel(s) ?

Calendrier envisagé pour chacun des indicateurs de suivi :

Reprendre chaque indicateur et préciser la durée du suivi pour chacun d'entre eux (début et fin du suivi).

4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

Limites identifiées :

Préciser les freins que vous identifiez à ce stade pour la mise en œuvre de cette action et son suivi, et les besoins en accompagnement nécessaires (expertise naturaliste, besoin technique, montage financier...).

Besoins en accompagnement :

Quels besoins identifiez-vous pour la mise en œuvre de l'action (expertise naturaliste, besoin technique, montage financier...).

5. ANNEXES

Liste des annexes qui illustrent l'action :

Joindre une cartographie localisant le site de l'action, et tout document illustrant ou facilitant la compréhension du projet (photographie, devis, rapport, etc.).